

**DES MARCHÉS FINANCIERS AU SERVICE DE TOUS****Défendre les épargnants et les retraités dans la crise financière****Renforcer la surveillance et la transparence des fonds spéculatifs et du capital-investissement****Les domaines où nous avons joué un rôle moteur**

Depuis 2006, le groupe socialiste a vu qu'il était nécessaire de s'attaquer aux problèmes causés par des placements "alternatifs" tels que les fonds spéculatifs et les fonds de capital-investissement. Bien qu'il s'agisse de deux types de fonds différents, nous avons vu de plus en plus clairement qu'ils étaient tous deux néfastes pour l'économie réelle et en particulier pour l'emploi en raison de leur manque de transparence et de l'absence de toute surveillance. Avec l'aide d'experts extérieurs et sous la direction de Poul Nyrup Rasmussen et d'Ieke van den Burg, le groupe socialiste a rédigé un rapport évaluant le comportement de ces acteurs financiers ainsi que leur rôle sur le marché financier et comportant des propositions concrètes pour remédier aux principaux problèmes qu'ils posent. Ce rapport a été adressé à la Commission européenne qui, à l'époque, ne voyait aucune nécessité d'agir dans ce domaine.

**Nos succès**

Nos préoccupations se sont révélées fondées lorsque la crise financière a débuté aux États-Unis en mars 2007 avec l'effondrement du marché des crédits hypothécaires à risque. À la fin de l'année 2007, le groupe socialiste a obtenu l'autorisation de lancer deux rapports législatifs d'initiative: un rapport sur les fonds spéculatifs et les fonds de capital-investissement, à rédiger par Poul Nyrup Rasmussen et un rapport visant à approfondir la question de la surveillance et de la crise financière, à rédiger conjointement par Ieke van den Burg et un libéral roumain. Conformément au règlement du Parlement, l'adoption de ces rapports avec une majorité suffisante obligerait la Commission européenne à présenter, dans des délais stricts, des propositions législatives.

Le rapport Rasmussen était très ambitieux et a soulevé une forte opposition du groupe PPE-DE et des libéraux au sein de la Commission des affaires économiques. Il proposait d'agir avec détermination sur le plan législatif pour exiger que les fonds spéculatifs et les fonds de capital-investissement respectent des principes de transparence et de responsabilité et disposent d'un capital adéquat, ainsi que pour bannir les conflits d'intérêt. Afin de favoriser la santé et la stabilité des marchés financiers, le projet de rapport visait également d'autres acteurs, tels que les agences de notation et les banques d'investissement et il renforçait certains éléments en matière de gouvernance d'entreprise, de consultation des travailleurs et de droits à pension. Après des négociations longues et ardues et grâce à des compromis, le rapport a reçu un large soutien en commission et a été adopté par le Parlement en séance plénière en septembre 2008 (562 voix pour, 86 contre et 25 abstentions).

Le rapport van den Burg-Daianu était tout aussi ambitieux dans les propositions qu'il formulait en vue de la mise en place d'une nouvelle architecture de la surveillance financière dans l'UE. Il proposait une structure très développée et efficace pour s'assurer que les groupes transfrontaliers faisaient l'objet d'une surveillance adéquate de la part des pays d'origine et d'accueil. Le rapport abordait aussi la crise financière actuelle, ses causes, les remèdes à apporter et les acteurs impliqués. Ce rapport a également fait l'objet d'attaques farouches du groupe PPE-DE et des libéraux, alors même qu'il était co-rédigé par un libéral. Mais une forte mobilisation et d'adroites négociations ont permis au groupe socialiste d'obtenir une large majorité tant en commission qu'en séance plénière en octobre 2008 (565 voix pour, 74 contre et 18 abstentions).

**La division dans l'autre camp**

L'histoire de ces rapports révèle clairement la véritable position des principaux groupes politiques du PE en matière de régulation des marchés financiers. Alors que le groupe PPE-DE et les libéraux affirment maintenant qu'ils sont depuis des années favorables à une plus forte régulation, ces deux groupes ont lutté pendant toute la législature pour entraver ou affaiblir les efforts continus de notre groupe en vue de favoriser la régulation et la surveillance de tous les acteurs financiers et particulièrement des fonds spéculatifs et du capital-investissement.

**Nos prochains objectifs politiques**

Depuis l'adoption de ces rapports, le groupe socialiste maintient la pression sur la Commission européenne pour qu'elle propose les réglementations nécessaires pour créer un cadre juridique des marchés financiers qui garantisse la stabilité du système et permette de rétablir la confiance des citoyens. La Commission présentera le 21 avril une proposition législative sur les fonds spéculatifs et le capital-investissement et le groupe socialiste restera vigilant quant à la teneur et au champ d'application de cette proposition. Nous veillerons tout particulièrement à éviter toute lacune dans le dispositif de réglementation ou de surveillance qui porterait préjudice aux citoyens de l'UE. Le groupe socialiste fera tout pour accélérer les travaux dans ce domaine et permettre ainsi l'adoption de cet instrument législatif trop longtemps attendu.